

En 2025, une population bretonne toujours en croissance malgré la poursuite de la baisse des naissances et de la hausse des décès

Insee Flash Bretagne • n° 121 • Février 2026

Au 1^{er} janvier 2026, la population résidant en Bretagne est estimée à 3 510 100 habitants. Le dynamisme démographique de la région perdure avec une croissance de 0,6 % de sa population en un an, le double de celle observée en France. Cette évolution résulte d'un solde migratoire fortement excédentaire, les arrivées dans la région étant plus nombreuses que les départs. À l'inverse, le solde naturel, différence entre les naissances et les décès, ne cesse de se dégrader depuis plus de dix ans. En 2025, 28 200 naissances ont été comptabilisées pour 37 900 décès. L'Ille-et-Vilaine est le seul département de la région à présenter un solde naturel positif. Le vieillissement de la population bretonne se poursuit, avec une moyenne d'âge de près de 44 ans, supérieure d'un an et demi à la moyenne nationale. Au 1^{er} janvier 2026, un quart des Bretons a au moins 65 ans. Entre 2023 et 2025, le nombre de mariages enregistrés en Bretagne a augmenté de 8,5 %, la hausse la plus élevée des régions de France métropolitaine.

Plus de 3,5 millions d'habitants en Bretagne au 1^{er} janvier 2026

Au 1^{er} janvier 2026, la population bretonne est estimée à 3 510 100 habitants ► [figure 1](#), ce qui représente 5,1 % de la population française. En un an, la région aurait gagné 20 800 habitants, soit une hausse de 0,6 %, un rythme supérieur à celui observé au niveau national (+0,3 %).

Cette croissance de la population s'observe dans les quatre départements bretons, mais avec des dynamiques plus ou moins fortes. Elle est supérieure à la moyenne régionale en Ille-et-Vilaine (+0,8 %) et dans le Morbihan (+0,7 %), tandis que dans le Finistère (+0,5 %) et les Côtes-d'Armor (+0,3 %), les évolutions démographiques sont plus proches de la hausse moyenne des départements français.

À l'échelle régionale, l'augmentation du nombre d'habitants s'explique par un **solde migratoire** fortement excédentaire (des entrées sur le territoire plus nombreuses que les sorties), avec notamment de nombreux arrivants en provenance d'Île-de-France et des deux régions limitrophes, les Pays de la Loire et la

Normandie [[Cazenave, Lardoux, 2023](#)]. À l'inverse, le **solde naturel** poursuit sa tendance de long terme à la baisse. Pour la 11^e année consécutive, le nombre de décès est supérieur à celui des naissances en Bretagne, avec un écart croissant chaque année ► [figure 2](#). En 2025, le déficit naturel s'établit à -9 700, après -9 200 en 2024.

L'Ille-et-Vilaine demeure le seul département breton avec un solde naturel positif, mais celui-ci s'amenuise au fil des ans (+1 300 en 2025, après +1 500 en 2024, +1 800 en 2023 et +5 800 en 2011, son plus haut niveau depuis le début du XXI^e siècle). Les trois autres départements bretons présentent des déficits naturels assez proches en 2025 : -3 900 pour le Finistère, -3 600 pour les Côtes-d'Armor et -3 500 pour le Morbihan.

Des naissances au plus bas

En 2025, 28 200 bébés sont nés de mères domiciliées en Bretagne, soit 200 de moins en un an (-0,4 % contre -2,1 % en France, en prenant en compte le fait que l'année 2024 est bissextile ► [méthode](#)). Ce nombre de naissances est historiquement bas,

► 1. Données démographiques sur la Bretagne et ses départements

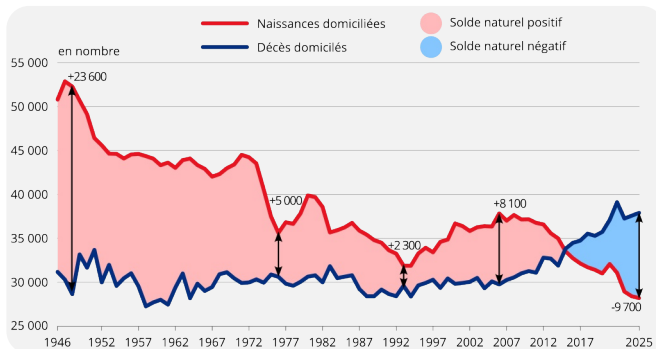
Indicateurs démographiques	Année	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne
Population au 1 ^{er} janvier (en nombre)	2026 (p)	617 550	945 340	1 148 210	798 958	3 510 058
	2025 (p)	615 540	941 086	1 138 869	793 757	3 489 252
	2024 (p)	613 675	937 401	1 129 874	788 761	3 469 711
Naissances domiciliées (en nombre)	2025 (p)	4 400	7 100	10 700	6 000	28 200
	2024	4 599	7 119	10 702	5 974	28 394
	2023	4 609	7 273	10 862	6 186	28 930
Décès domiciliés (en nombre)	2025 (p)	8 000	11 000	9 400	9 500	37 900
	2024	8 030	11 103	9 153	9 291	37 577
	2023	8 078	10 980	9 082	9 115	37 255
Solde naturel* (en nombre)	2025 (p)	-3 600	-3 900	+1 300	-3 500	-9 700
	2024	-3 431	-3 984	+1 549	-3 317	-9 183
	2023	-3 469	-3 707	+1 780	-2 929	-8 325
Indicateur conjoncturel de fécondité	2025 (p)	1,57	1,47	1,48	1,59	1,51
Espérance de vie à la naissance	Femmes 2025 (p)	84,8	84,8	86,0	85,4	85,3
	Hommes 2025 (p)	78,5	79,0	80,9	79,2	79,6

* Différence entre les naissances domiciliées et les décès domiciliés.

(p) : données provisoires.

Source : Insee, recensements et estimations de population, statistiques et estimations d'état civil.

► 2. Évolution des nombres de naissances et décès et du solde naturel en Bretagne depuis 1946



Note : Le solde naturel correspond ici à la différence entre les naissances domiciliées et les décès domiciliés.

Source : Insee, statistiques et estimations d'état civil.

le plus faible observé depuis le début du XX^e siècle. Il s'inscrit dans une nette tendance à la baisse amorcée en 2007.

Pourtant, le nombre de femmes en âge de procréer (par convention, les femmes âgées de 15 à 50 ans) augmente en moyenne chaque année de 0,3 % depuis 2019 dans la région. Le recul de la natalité s'explique par un **indicateur conjoncturel de fécondité** de plus en plus bas : 1,51 enfant par femme en 2025, après 1,53 en 2024 et 2,00 en 2012. En France, il s'établit à 1,56 en 2025. Tous les départements bretons sont concernés par cette baisse de la fécondité : le Morbihan (1,59) et les Côtes-d'Armor (1,57) maintiennent des niveaux plus élevés que l'Ille-et-Vilaine et le Finistère, qui se situent en dessous de la barre des 1,5 enfant par femme.

► Sources et méthode

Les [statistiques de l'état civil](#) sur les naissances, les décès et les mariages sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Les naissances et les décès sont comptabilisés au lieu de résidence respectivement de la mère et du défunt (événements dits domiciliés).

Le [recensement de la population](#) sert de base aux [estimations annuelles de population](#). Pour les années 2024 et suivantes, les estimations de population sont provisoires : la population du recensement 2023 est actualisée au moyen d'estimations du solde naturel et du solde migratoire apparent.

Les évolutions annuelles du nombre de naissances et du nombre de décès sont calculées à partir du nombre moyen d'événements par jour de chaque année afin de tenir compte du fait que certaines années, notamment 2024, sont bissextiles.

► Définitions

Le **solde migratoire** sur un territoire donné est la différence entre le nombre de personnes qui y sont entrées et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période (ici une année). S'il est positif, il s'agit d'un excédent migratoire, s'il est négatif, d'un déficit migratoire.

Le **solde naturel** sur un territoire donné est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès comptabilisés au cours d'une période (ici une année). S'il est positif, il s'agit d'un excédent naturel, s'il est négatif, d'un déficit naturel.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF) est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtraient, tout au long de leur vie féconde, les taux de fécondité par âge observés cette année-là. Il est exprimé en nombre d'enfants par femme. C'est un indicateur synthétique des taux de fécondité par âge de l'année considérée.

Le **taux de fécondité** à un âge donné est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**âge conjoncturel moyen à l'accouchement** est un âge calculé pour une génération fictive de femmes qui auraient à chaque âge la fécondité observée pour les femmes du même âge l'année considérée.

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. C'est un indicateur synthétique des taux de mortalité par âge de l'année considérée.

Le **taux de mortalité** à un âge donné est le nombre de décès à cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des personnes de même âge.

En Bretagne en 2025, l'**âge conjoncturel moyen à l'accouchement** est de 31,0 ans. Il est légèrement inférieur à celui observé en France (31,2 ans). Au niveau départemental, il varie de 30,4 ans dans les Côtes-d'Armor à 31,4 ans en Ille-et-Vilaine.

Des décès de plus en plus nombreux

En 2025, 37 900 personnes domiciliées en Bretagne sont décédées, soit 300 de plus en un an. En prenant en compte le fait que l'année 2024 est bissextile, la hausse du nombre de décès domiciliés s'élève à 1,1 % en Bretagne, comparé à +1,3 % en France. Cette augmentation masque de fortes disparités au niveau des départements de la région. Le nombre de décès diminue dans le Finistère (-0,7 %) et, à un degré moindre, dans les Côtes-d'Armor (-0,1 %). À l'inverse, il augmente fortement en Ille-et-Vilaine (+3,0 %) et dans le Morbihan (+2,5 %).

En Bretagne en 2025, l'**espérance de vie à la naissance** reste stable pour les femmes à 85,3 ans et augmente légèrement pour les hommes à 79,6 ans. Ces niveaux sont toujours inférieurs à ceux observés en France (respectivement 85,9 et 80,3 ans).

L'Ille-et-Vilaine est de nouveau le département breton où l'espérance de vie à la naissance est la plus élevée (86,0 ans pour les femmes et 80,9 ans pour les hommes), c'est d'ailleurs le seul département breton à dépasser la moyenne nationale. À l'inverse, les Costarmoricains vivent toujours moins longtemps que les autres Bretons (84,8 ans pour les femmes et 78,5 ans pour les hommes).

Une population plus âgée en Bretagne qu'en France

En 2025, l'âge moyen de la population bretonne est de 43,9 ans, un niveau supérieur d'un an et demi à celui de la population française. L'Ille-et-Vilaine se démarque une nouvelle fois en étant le seul département breton avec une moyenne d'âge (40,7 ans) inférieure à la moyenne nationale. Les Costarmoricains sont les plus âgés de la région (46,1), devant les Morbihannais (45,9) et les Finistériens (44,9).

Comme en France, la population bretonne vieillit d'année en année. Entre les 1^{ers} janvier 2016 et 2026, le nombre de jeunes de moins de 20 ans a diminué de 40 000, celui des personnes âgées de 20 à 64 ans a augmenté de 64 000 et celui des personnes d'au moins 65 ans de 179 000. Au 1^{er} janvier 2026, 24,9 % des Bretons ont au moins 65 ans, comparé à 22,2 % en France. En 2016, seuls 21,0 % des Bretons avaient atteint cet âge.

Une remontée du nombre de mariages

En 2025, 12 400 mariages ont été célébrés en Bretagne, après 11 900 en 2024 et 11 400 en 2023. En deux ans, le nombre de mariages a augmenté de 8,5 % dans la région, contre +4,1 % en France. La hausse observée en Bretagne est la plus élevée des régions métropolitaines.

Comme en 2023 et 2024, 3 % des mariages de 2025 unissent des personnes de même sexe, en Bretagne comme en France. ●

Jean-Marc Lardoux, Anne Mével (Insee)

► Pour en savoir plus

- Thélot H., « [En 2025, le solde naturel en France est négatif pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale](#) », Insee Première n° 2087, janvier 2026.
- Cazenave M., Lardoux J.-M., « [Les mariages en 2023 en Bretagne : trois couples sur dix étaient déjà pacsés, une proportion plus élevée que dans les autres régions françaises](#) », Insee Flash Bretagne n° 113, octobre 2025.
- Cazenave M., Lardoux J.-M., « [En 2023, un quart de naissances en moins qu'en 2006 en Bretagne](#) », Insee Flash Bretagne n° 105, novembre 2024.
- Cazenave M., Lardoux J.-M., « [La Bretagne est de plus en plus attractive, en particulier pour les jeunes actifs et les retraités](#) », Insee Analyses Bretagne n° 120, novembre 2023.

Insee Bretagne
35, place du Colombier
35044 RENNES CEDEX

Bureau de presse :
02 99 29 34 90

Directrice de la
publication :
Nathalie Caron

Rédactrice en chef :
Marion Julien-Levantisid

Maquette :
Nathalie Noël

Insee-Bretagne
X@InseeBretagne
www.insee.fr

ISSN 2416-9013
© Insee 2026
Reproduction partielle
autorisée sous réserve
de la mention de la
source et de l'auteur



Insee